

Communiqué de presse

Bruxelles, le 13 décembre 2017

Avis aux employeurs : De chouettes collègues plutôt qu'un salaire élevé pour la génération Z¹

- Les critères qui priment dans la recherche d'emploi chez les jeunes ? **La bonne ambiance au travail pour la génération Z (18-22 ans) qui arrive sur le marché de l'emploi et la distance entre le domicile et lieu de travail pour la génération Y (22-37ans).**
- **La formation beaucoup plus importante pour la génération Z**
- **Dans 10 ans, 1 jeune belge sur 4 aimerait travailler à temps partiel et 1 sur 20 pense arrêter de travailler**
- Ces affirmations constituent quelques-uns des **résultats clés du 'Baromètre du Marché du Travail de Partena Professional' sur les jeunes des générations Z et Y face à l'emploi.** Dans le cadre de sa mission 'Entreprendre avec les entrepreneurs', Partena Professional souhaite, avec cet outil, donner les clés pour aider les entrepreneurs à recruter les jeunes qui arrivent sur le marché du travail et garder ceux qui travaillent déjà dans leur entreprise.

40% des jeunes quittent leur premier emploi la première année

Selon les chiffres de Partena Professional², 40% des jeunes de moins de 25 ans quittent leur premier emploi durant la première année. Dans près de la moitié des cas (45%), ce sont les jeunes qui prennent la décision de démissionner, après un peu moins de 5 mois³ en moyenne. Les employeurs savent-ils ce que les jeunes recherchent ? La génération sur le marché du travail a-t-elle les mêmes volontés que la génération qui arrive sur le marché ? C'est ce que Partena Professional a voulu savoir sur ces jeunes travailleurs ou futurs travailleurs grâce à une étude menée avec iVox auprès d'un échantillon de 1000 jeunes belges issus de la génération Y et la génération Z.

Critères décisifs dans la recherche d'emploi : l'ambiance, le salaire et la distance

Les trois principaux facteurs dans le choix d'un emploi sont, autant pour la génération Z que Y et avec presque autant d'importance, la bonne ambiance de travail et les chouettes collègues (42%), un salaire élevé (41%) et la distance entre le domicile et le lieu de travail (38%).

Quelques différences sont à observer entre les deux générations de jeunes : la distance entre le domicile et le lieu de travail est le critère le plus important dans la recherche d'emploi pour la génération déjà sur le marché du travail, et est même deux fois plus important que pour la génération Z (43% contre 21 %). Tandis que pour la génération Z, ce sont les chouettes collègues et la bonne ambiance de travail qui priment (41,5%).

Autres faits intéressants, la génération qui arrive sur le marché a la bougeotte, les possibilités de travail à l'étranger pèsent 6 fois plus dans la balance dans le choix d'un emploi que pour la génération Y (12% contre 2%). Elle accorde également 2 fois plus d'importance aux possibilités de formation que ceux qui ont déjà un pied dans le monde du travail (15% contre 7%).

Pour près d'1 jeune belge sur 4 (22%), un horaire flexible est aussi un critère de choix. « *En tant qu'employeur, il est possible d'implémenter une organisation de travail flexible. Il est, par exemple,*

¹ Etude réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1000 jeunes belges travailleurs ou futurs travailleurs, issus des générations Y (22-37 ans) et de la génération Z (18-22 ans). au mois de novembre 2017 par le bureau iVOX à la demande de Partena Professional.

² Cette analyse a été effectuée sur base des historiques de salaires de Partena Professional de 211.000 travailleurs le 30/06/2017

³ 4,8 mois

relativement facile d'organiser le télétravail de manière structurelle. Le cadre juridique n'est pas nouveau et reste une mesure populaire. Une autre possibilité réside dans l'adaptation du temps de travail, une mesure très appréciée des jeunes générations. Les travailleurs choisissent eux-mêmes le début et la fin de leur journée de travail selon la période. Le travailleur peut alors travailler plus longtemps un jour, pour gagner du temps et travailler un peu moins à un autre moment. Il 'économise' en quelque sorte du temps de travail. Un must pour les équipes qui travaillent avec une grille horaire flexible. » explique Yves Stox, Senior Legal Counsel chez Partena Professional.

La génération Z en demande de formation

Si les jeunes, toute génération confondue, pouvaient choisir leur avantage extralégal, près de la moitié se tournerait vers le 13^{ème} mois (47%) et les chèques repas (43%). Suivent ensuite, la voiture de société (34%), les jours de congé supplémentaires (33%) et l'assurance hospitalisation (33%).

Séparément, près de la moitié des jeunes de la génération qui travaille déjà (49%) indique le 13^{ème} mois en première place de son top 3, suivi de près par les chèques repas (48%). Pour les jeunes qui arrivent sur le marché, c'est la voiture de société qui prime (40%). Dans la même lignée que l'importance des possibilités de formation dans leur recherche de premier emploi, la génération Z choisirait 4 fois plus que ses aînés des chèques formations comme avantage extralégal (4.8% contre 1.3%). « *On le voit de plus en plus aujourd'hui, une politique de rémunération flexible au sein de l'entreprise gagne en popularité. Le plan cafétéria constituerait alors une solution idéale pour ces jeunes qui ont besoin de flexibilité et l'employeur qui souhaite les attirer.* » ajoute Yves Stox.

Le temps partiel : le futur d'un 1 jeune belge sur 4

Lorsque l'on aborde le futur professionnel avec les jeunes travailleurs ou futurs travailleurs, les avis sont divisés : près de la moitié des jeunes (49%) sait dans quelle direction elle souhaite voir évoluer sa carrière. D'ici 10 ans, 1 jeune belge sur 20 pense à arrêter de travailler. Et, encore une fois, la génération qui arrive sur le marché se voit davantage travailler à l'étranger que les millenials (27% contre 11%).

Il ressort également que le temps partiel a la côte pour ces générations, 1 jeune belge sur 4 se voit travailler à temps partiel d'ici 10 ans. C'est même 2 fois plus important pour la génération Y (27% contre 16%). Le temps partiel semble être un idéal pour toutes les générations. Selon le précédent 'Baromètre du Marché du Travail de Partena Professional'⁴, pour lequel des travailleurs de tout âge ont été interrogés, pour plus d'1 Belge sur 2 le temps partiel est la solution pour tenir jusqu'à la pension.

« Selon les chiffres Partena Professional, aujourd'hui la plupart des jeunes de moins de 25 ans commencent avec un contrat à durée déterminée ou un contrat de remplacement. Nous pouvons affirmer que les jeunes travaillent de plus en plus sous contrat à durée déterminée, et de plus en plus à temps partiel. Avec cette flexibilisation du marché du travail, les jeunes ont plus de difficultés à prouver une source de revenu stable, comme par exemple dans le cadre d'un contrat de location. Cependant, je vois autour de moi que les jeunes y font face avec créativité et, par exemple, habitent plus souvent en colocation » explique Wim Demey, Customer Intelligence Manager chez Partena Professional.

Les jeunes espèrent arrêter de travailler à 61 ans

Quant à la pension, même si elle semble bien loin de ces générations, près de 2 jeunes belges sur 5 ont déjà pensé à l'âge auquel ils espèrent pouvoir arrêter de travailler. Ceux-ci espèrent alors arrêter de travailler aux alentours de 61 ans, soit 6 ans plus tôt que l'âge légal de la pension de 67 ans. De manière générale, près d'1 jeune belge sur 3 compte arrêter de travailler avant l'âge de la pension.

⁴ <http://prez.ly/ow3>

Pour plus d'informations ou une interview, veuillez contacter :

TBWA\PRIDE – Sophie Boving – sophie.oving@pr-ide.be – 0494 58 60 58

TBWA\PRIDE – Isabelle Verdeyen – isabelle.verdeyen@pr-ide.be – 0486 893 862

Partena Professional – Greet Santy – greet.santy@partena.be – 02 549 30 87

Partena Professional – Wilma Schippers – wilma.schippers@partena.be

A propos de Partena Professional

Partena Professional est un prestataire de services qui met résolument l'accent sur l'entrepreneuriat et la gestion du personnel. Partena Professional soutient et accompagne les starters, PME et grandes entreprises dans leurs démarches administratives et leur politique RH. Nous proposons des services en rapport avec la création d'entreprises, le statut social des indépendants, la gestion de la paie, du personnel et de ses allocations familiales, le contrôle médical en cas d'absentéisme, des formations, du conseil juridique et tout type de consultance (RH, juridique, ...). Quelques 1500 collaborateurs sont au service de plus de 200.000 entreprises et indépendants et réalisent 150 millions d'euros de chiffre d'affaires par an. Plus d'informations sur www.partena-professional.be.

A propos du Baromètre du Marché du Travail Partena Professional

Le Baromètre du Marché du Travail de Partena Professional combine les chiffres de Partena Professional à un moment précis ainsi qu'une enquête menée par iVox auprès des travailleurs belges. Il permet d'analyser la dynamique de l'emploi et une tendance particulière tout en donnant une photographie des paramètres clés du marché du travail belge. Il combine les chiffres de Partena Professional et une enquête menée par iVOX à la demande de Partena Professional.